

CONDITIONS GÉNÉRALES

ART. 1 : Le client s'engage à payer directement la commande effectuée dès la livraison/l'envoi des différents fichiers numériques ou supports imprimés par Lousba. Aucun retard ne sera toléré.

ART.2 : Une fois validée, envoyée et le paiement effectué, la création ne peut être modifiée sans facturation supplémentaire.

ART.3 : Une idée proposée par le client ne constitue pas en soi une création.

ART.4 : Pour toute commande effectuée, 50% d'acompte est demandé.

ART.5 : Toute commande annulée après le début des projets sera facturée à 50%, cela couvrant les frais pour les heures entamées. Il est interdit au client de reprendre les fichiers déjà envoyés par le graphiste et de les re-créeer lui-même, par une autre agence de communication ou par un tiers.

ART.6 : Lousba ne peut être tenue responsable des éventuelles erreurs présentes sur le fichier final même si la demande de modification a été émise par le client. Lui seul valide le projet pour envoi (en impression ou via support numérique) et en est le seul responsable (technique appelée dans le jargon graphique : le bon à tirer ou BAT).

ART.7 : Lousba se réserve le droit d'utiliser les créations à des fins auto-promotionnelles sauf demande explicite du client dès finalisation du/des projet(s)

ART.8 : Le client assumera la responsabilité juridique de la publicité qu'il a commandée. Lousba décline toute responsabilité en ce qui concerne les textes et visuels demandés par le client ou la reproduction des documents pour lesquels il n'aurait pas obtenu les droits.

ART.9 : Les délais de livraison ou de publication ne sont donnés qu'à titre indicatif et un éventuel retard ne donne pas droit au client de solliciter l'annulation du contrat.

ART.10 : Les maquettes (refusées ou non) demeurent la propriété de l'auteur. Seule la réalisation finale sélectionnée par le client est transmise. Toute autre réalisation non-retenue par le client reste la propriété du graphiste.

ART.11 : La quantité d'impressions commandée peut varier de 10% en plus ou en moins sur les quantités prévues initialement. Les couleurs d'impression pouvant varier selon les supports choisis ainsi que selon l'imprimeur, ne sont pas garanties conformément aux couleurs visibles sur écran. Le client ne pourra tenir rigueur au graphiste de ces présents points.

ART.12 : Le client est tenu personnellement responsable des engagements contractés. En cas de non-paiement, le client perd tout droit d'utiliser les produits et services commandés au graphiste.

ART.13 : Le client a pris connaissance de ces présentes conditions générales et s'engage à les respecter.
En cas de litige, les tribunaux de Mons seront seuls compétents.